

SÉANCE DU MARDI 2 DECEMBRE

L'an deux mil vingt-cinq, le deux décembre à vingt heures le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion, sous la présidence de Mr le Maire, Christian Ruault.

Présents : Mmes Bonnier V. ; Brault-Louvet M. ; Desveaux K. ; Gazeau E.; Labory S. ; Pichonneau P. ; MM Bossis D. ; Courais P. ; Hardouin A.N.; Lechat A. ; Moreau C. ; Moreau J. ; Pecquery C

Absents excusés : Mme Desfete C.

Procuration : Mme Desfete C. donne procuration à Mme Pichonneau P.

Secrétaire : Pecquery C

Date de la convocation :	24/11/2025
Date d'affichage :	24/11/2025
Nombre de conseillers :	14

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 4 NOVEMBRE 2025

Le procès-verbal du 4 novembre est validé à l'unanimité.

RENCONTRE AVEC LES OISEAUX MOQUEURS

Une rencontre entre les Oiseaux moqueurs et le Conseil municipal a eu lieu afin de clarifier les points suivants et de connaître les attentes des deux parties:

- Troupe d'impro composée de 4 personnes = Présentation de la troupe.
- Prise d'info de la commune / profil type d'un habitant.
- Présentation de la commune.
- Ils cherchent à connaître des anecdotes sur les familles connus de la commune, les associations, ...
- Les raisons pour venir habiter à St Philbert.

BUT : Trouver des idées pour animer le spectacle « Des Vœux Du Maire »

DELIBERATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC 2025

Location du domaine public pour l'année 2025 est de 203€ pour la participation de la ligne de gaz = 1.5km

Décision DCM2025-033

L'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz sur la commune donne lieu au paiement d'une redevance (RODP) conformément à l'article R2333-114 du code générale des collectivités territoriales modifié par le décret n°2007-606 du 25 avril 2007.

A cet effet, la commune recevra un montant de 203€ pour l'année 2025 de la part de la société GRDF.

DEVIS ROBOT POUR TRAVAUX FACADES BAR

L'entreprise Robot (Groupe France Bâtiment) a envoyé un devis récapitulant les phases de rénovation du bâtiment communal « le p'tit bistrot »

- 1°) Remise à jour + rénovation faite auparavant.
- 2°) Rénovation joint + pierre + remise à neuf / propre = 20 000 €HT au total.
- 3°) Proposition d'échelonner en 4 fois de décembre 2025 à janvier 2026.

Décision DCM 2025-034

Le Conseil municipal décide d'engager des travaux de rénovation sur le bâtiment communal « Le P'tit Bistrot ».

Les travaux seront effectués en plusieurs phases par l'entreprise Groupe France Batiment.

COMPTE RENDU DES DIFFERENTES COMMISSIONS

- CMJ :
 - Election Courant novembre
 - Ce conseil est en place
 - Réunion 29/11 = Thème = Hôtel à insectes, Sapins salle des fêtes et Ecole, renouveler carte de vœux.
 - Prochaine Réunion = 19/12
- Bâtiments :
 - Ouverture des maisons au Quartier de la Noue courant AVRIL 2026

QUESTIONS DIVERSES

Déplacement du réseau orange

Des travaux d'enfouissement ont été réalisés depuis plusieurs années en 2024 rue du petit bois

Décision DCM2025-035

M. le Maire rappelle les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques sur la rue du petit bois réalisés en 2024 pour un montant de 9143€ TTC.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré autorise le Maire à procéder au règlement de ces travaux.

Prochain Conseil Municipal : Mercredi 7 janvier 2026 à 20h salle du Conseil